

## FICHE DE POSTE À EXIGENCE PARTICULIÈRE

IDENTIFICATION DU POSTE	
<b>REFERENCE</b>	<b>N°51</b>
<b>INTITULÉ DU POSTE</b>	<b>ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ EN ITEP</b>
<b>PLACE DU POSTE</b>	<p>Ils restent des postes disponibles en UE d'enseignement d'ITEP. Ils sont implantés comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ITEP La Sarriette, UEE en collège, Aix-en-Provence, IEN ASH Est</li> <li>- ITEP ARI Centre-Est, Marseille 13014, IEN ASH Marseille</li> <li>- ITEP CDSEE, UE implantée à l'hôpital Montperrin, Aix-en-Provence, IEN ASH Ouest</li> <li>- ITEP CDSEE, SESSAD (postes itinérants) Les Pennes, Marignane, Vitrolles, IEN ASH Ouest</li> <li>- ITEP ARI Le Verdier, Cabannes (avec UEE à Sénas et Arles), IEN ASH OUEST</li> </ul>
PROFIL DU POSTE	
<b>CADRE GENERAL</b>	<p>Les ITEP ont pour vocation la prise en charge d'enfants et d'adolescents présentant des troubles psychiques et des troubles des conduites et du comportement. Ces établissements disposent de plusieurs outils, pour favoriser la mise en œuvre d'aides concrètes et de moyens spécialisés en direction de l'enfant dans son milieu de vie habituel.</p> <p>La nature et les niveaux des enseignements dispensés sont référés aux cycles correspondants dans l'enseignement scolaire et visent l'acquisition des compétences du socle commun de connaissances et de compétences.</p> <p>La nature des dispositifs mis en œuvre pour rendre opérationnel le PPS des élèves comprend notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les aides spécifiques apportées au sein d'un établissement scolaire ou dans le cadre d'un service médico-social ;</li> <li>- les collaborations particulières avec les établissements scolaires.</li> </ul>
<b>FONCTIONS</b>	L'enseignant, placé sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'ITEP, propose et met en œuvre le volet pédagogique du Projet Personnel d'Accompagnement.
<b>MISSIONS</b>	<p>L'enseignant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- participe à l'élaboration du Projet Personnel d'Accompagnement en étroite liaison avec le pôle thérapeutique et éducatif de l'établissement : définition du temps de scolarisation, objectifs et modalités d'apprentissage ;</li> <li>- assure une mission d'enseignement auprès des élèves, en référence au socle commun de connaissances et de compétences et de culture, au sein de l'UE qui peut être interne à l'établissement ou externalisée dans une école ou un collège en fonction de l'âge des élèves.</li> <li>- accompagne la scolarisation en milieu ordinaire, en apportant aux enseignants les démarches et les outils adaptés aux besoins des enfants et des adolescents ;</li> <li>- participe aux réunions d'équipe pluri disciplinaire ;</li> <li>- participe aux équipes de suivi de la scolarisation ;</li> <li>- est personne ressource auprès des équipes pédagogiques et partenaires de soins.</li> </ul> <p>NB : une mission de coordination pédagogique de l'UE peut être confiée à un des enseignants de l'unité.</p>
<b>COMPETENCES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne connaissance de l'environnement institutionnel et réglementaire concernant la scolarisation des élèves en situation de handicap ;</li> <li>- Aptitude au travail pluridisciplinaire et au partenariat ;</li> <li>- Capacité à mettre en œuvre des apprentissages et des adaptations pédagogiques selon les besoins des élèves en situation de handicap.</li> </ul>
CONTEXTE ADMINISTRATIF	
<b>DIPLÔMES OU EXPÉRIENCE</b>	Être titulaire du CAPPEI ou équivalent (CAPASH). Les candidatures non spécialisées sont acceptées.
<b>NOMINATION</b>	Obtention du poste à titre provisoire au barème après avis favorable de l'IEN ASH
<b>REGIME HORAIRE</b>	24 heures devant élèves + 108 heures annualisées de réunions, coordination et synthèse. L'organisation du service peut différer de celle des établissements scolaires.
<b>MODALITES DE CANDIDATURE</b>	Les candidatures doivent être transmises à l'IEN ASH de secteur avant le 05 juillet 2021, s/c de l'IEN dont dépend le candidat, avec une lettre de motivation synthétique (mentionnant mail et téléphone portable) et l'avis de l'inspecteur de l'Éducation nationale dont dépend le candidat.
<b>CONTACT</b>	IEN ASH du secteur concerné : Mme Le Mercier, IEN ASH Ouest <a href="mailto:ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr">ce.0134012r@ac-aix-marseille.fr</a> 0490490178 Mme Mahussier, IEN ASH Est <a href="mailto:ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr">ce.0131850r@ac-aix-marseille.fr</a> 0442211299 Mme Maurel IEN-ASH Marseille <a href="mailto:ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr">ce.0133088l@ac-aix-marseille.fr</a> 0491996816